

DELIBERATION N° CM - 2023 - 017
CONSEIL MUNICIPAL DE WITTERSHEIM

Séance du lundi 25 mars 2024 à 20 heures

Convocation du 19 mars 2024.

Sous la présidence de Monsieur Jean-Marc STEINMETZ, Maire

Présents : Jean-Marc STEINMETZ, Maire,
Brigitte WINSTEL, Patrick NONNENMACHER, Adjoints.
Mathieu BETWY, Charles BOUHR, Cyrille GOTTRI, Nathalie WENDLING,
Alexis ANDRISSSEN.

Absents : Virginie HEINRICH, Mickaël GLATH, Monique ARTZ

Procurations :

Olivier DAULL donne procuration à Jean-Marc STEINMETZ

Agnès SCHNEIDER donne procuration à Mathieu BETWY

Maité STEFFEN donne procuration à Nathalie WENDLING

Maxime MISCHLER-RIEMER donne procuration à Patrick NONNENMACHER

Création d'un site internet – choix du prestataire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de sa volonté de mettre en place un site internet pour la commune afin de faciliter les échanges et la communication avec les administrés.

3 prestataires ont établi une offre pour la création, l'hébergement et la maintenance du site.

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------|
| - Essence Graphique (site Berstett) | 2 418 euros |
| - Améos (site Pays de la Zorn) | 3 495.60 euros |
| - Création Magnolia (site Epfig) | 3 620.40 euros |

Le Conseil Municipal, après avoir examiné les offres et en avoir délibéré, décide

- de choisir la société **Essence Graphique** pour créer et héberger son site internet pour un montant de 2 418.00 euros.

Résultat du vote : **ADOpte A L'UNANIMITE 12 voix dont 4 procurations**

Décisions certifiées exactes.

Wittersheim, le 25 mars 2024.

Le Maire,

